

Je gère et déclare ma TVA

TARIFS

Adhérent Coût inclus dans la cotisation annuelle

Non-adhérent 42 €

PUBLIC *Max 20 participants*

Tout professionnel libéral ainsi que tout membre correspondant

INTERVENANT(S)

Equipe du CPG

Inscription

| DATE(S)  | DURÉE  | HORAIRES  | TYPE DE SESSION  |
|---|---|---|---|
| Mardi 19 novembre 2024 | 2 heures | de 10h00 à 12h00 | CLASSE VIRTUELLE |

PROGRAMME

Permettre aux adhérents assujettis à la TVA de remplir leur déclaration de TVA en maîtrisant tous les aspects : champ d'application, obligations déclaratives, droits à déduction...

Assujettissement à la TVA :

- Activités libérales imposables et exonérées
- Les taux applicables
- Le fait générateur de la TVA

Règles d'imposition à la TVA :

- Territorialité de la TVA en matière de prestations de services : le territoire national, l'Union Européenne et l'intracommunautaire, l'international et l'extracommunautaire
- Base d'imposition, date d'exigibilité et taux de la TVA
- Particularités : débours, frais de déplacements refacturés...

La TVA déductible :

- Modalités de déduction
- Exclusions du droit à déduction et particularité en matière de : véhicules de transport, dépenses de logement, cadeaux clientèle, frais de mission et réception, restaurants, hôtels...
- Situations des assujettis partiels

Les écritures comptables de base et les règles de facturation :

- Les achats et les ventes
- La facturation de la TVA : TVA brute, nette, déductible, collectée

Remplir une déclaration de TVA

- Régime réel normal et régime simplifié

Régime de la franchise en base de TVA